

Plan local pour l'insertion et l'emploi

Le Plie accompagne les demandeurs d'emploi (de longue durée, bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux, et/ou personnes en difficulté). Depuis 2022, une permanence existe à Gentilly.

Compétence du [Grand-Orly Seine Bièvre](#), le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) propose un accompagnement personnalisé aux personnes éloignées du monde du travail depuis plusieurs années. En 2022, une permanence a été créée à Gentilly afin de guider les habitant·e·s de la ville pouvant être concernés par cette démarche. Au total, une trentaine de Gentilléen·ne·s ont déjà bénéficié de ce suivi.

Qui est concerné·e ?

Le Plie s'adresse aux personnes qui ont des difficultés à obtenir un emploi par manque de qualification, d'expérience professionnelle ou en raison de leur situation personnelle. Et en particulier les :

- demandeurs d'emploi depuis plus d'un an ;
- bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- personnes de plus de 45 ans ;
- travailleurs en situation de handicap ;
- personnes faiblement qualifiées ;
- personnes en situation de monoparentalité ;
- habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Un parcours sur mesure

Un référent unique de parcours suit chaque demandeur. Son rôle est d'établir un bilan avec le participant, de co-construire son parcours d'insertion et d'en coordonner les étapes, puis d'assurer un suivi dans l'emploi durant au moins les six premiers mois.

Grâce à un premier rendez-vous avec une conseillère, les demandeurs d'emploi peuvent faire un diagnostic de leur situation professionnelle et personnelle et établir une liste de besoins et de freins. Suite à cela, un plan d'action leur sera proposé avec un choix de métier envisagé et des étapes vers le retour à l'emploi durable.

Si besoin, des remises à niveau en bureautique, en langue ou tout autre domaine et des formations peuvent être proposées aux habitant·e·s ayant un accompagnement.

Enfin, les personnes seront accompagnés dans leur recherche afin d'aboutir à un emploi durable, qu'il s'agisse d'un CDI ou d'un CDD long.

Renseignements

Pour bénéficier d'un accompagnement du Plie, contactez le 01 58 42 04 20 ou contactez la coordinatrice de Gentilly à l'adresse [l \[dot\] djahlat@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:djahlat@ville-gentilly.fr) ([l \[dot\] djahlat\[at\]ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:djahlat@ville-gentilly.fr)).